

MAITRE KOUADIO ABO TANOH BIENVENU
Administrateur du Maquis Bar Calao
Ordonnance N° 19/2020 du Président de la Section
Du Tribunal de Katiola
03 BP 301 BOUAKE 03
0708019450 /0101969332

Bouaké, le 15 décembre 2021

*A Monsieur le Président
de la section du tribunal
de KATIOLA*

Objet : Demande d'un rabat de délibéré

Monsieur le Président,

Nous venons très respectueusement solliciter auprès de votre haute bienveillance un rabat de délibéré prévu pour le 02 février 2022 dans l'affaire :

- **KONE GBELE SERGE PACOME c /**
- **KOUADIO ABO TANOH BIENVENU**
- **KONE FAGNANGA DRISSA**

En effet, par convocation PV n° 190 DU 10/07/201 DE LA GENDARMERIE DE NIAKARA MP c/ **KONE GBELE SERGE PACOME**, Nous sommes invités par substitut du procureur résident près la section du tribunal de Katiola à nous présenter à l'audience du mercredi 15 décembre 2021 pour affaire me concernant ;

Que conformément à l'ordonnance n° 19/2020 du Président de la section du Tribunal de Katiola en date du 23 décembre 2020, j'ai été désigné à l'effet de gérer le maquis CALAO sis à NIAKARA et mettre les ressources en découlant à la disposition de monsieur **KONE GBELE SERGE PACOME ET monsieur KONE FAGNANGA DRISSA** ;

Attendu que dans l'exécution de ma mission, nous avons rencontré des difficultés dans l'exécution de l'ordonnance, ce qui m'a conduit à saisir le procureur pour l'en informer ;
Attendu que suite à des échanges entre les parties, ils ont décidé de se rapprocher afin de trouver un règlement Pacific à leur différend par la signature d'un protocole d'accord pour le retrait définitif de monsieur **KONE FAGNANGA DRISSA** dans l'affaire maquis- bar calao moyennant un montant de **quatre (4) millions de Franc CFA** ;

C'est pourquoi, nous sollicitons le tribunal le rabat du délibéré pour produire ledit protocole intervenu entre les parties afin sursoir à la poursuite contre le sieur **KONE GBELE SERGE PACOME**.

Dans l'attente d'une suite favorable veuillez agréer monsieur le Président, l'expression de mon profond respect.

Signature

KOUADIO ABO TANOH BIENVENU

MAITRE KOUADIO ABO TANOH BIENVENU
Administrateur du Maquis Bar Calao
Ordonnance N° 19/2020 du Président de la Section
Du Tribunal de Katiola
03 BP 301 BOUAKE 03
0708019450 /0101969332

Bouaké, le 15 décembre 2021

*A Monsieur le Président
de la section du tribunal
de KATIOLA*

Objet : Demande d'un rabat de délibéré

Monsieur le Président,

Nous venons très respectueusement solliciter auprès de votre haute bienveillance un rabat de délibéré prévu pour le 02 février 2022 dans l'affaire :

- **KONE GBELE SERGE PACOME c /**
- **KOUADIO ABO TANOH BIENVENU**
- **KONE FAGNANGA DRISSA**

En effet, par convocation PV n° 190 DU 10/07/201 DE LA GENDARMERIE DE NIAKARA MP c/ **KONE GBELE SERGE PACOME**, Nous sommes invités par substitut du procureur résident près la section du tribunal de Katiola à nous présenter à l'audience du mercredi 15 décembre 2021 pour affaire me concernant ;

Que conformément à l'ordonnance n° 19/2020 du Président de la section du Tribunal de Katiola en date du 23 décembre 2020, j'ai été désigné à l'effet de gérer le maquis CALAO sis à NIAKARA et mettre les ressources en découlant à la disposition de monsieur **KONE GBELE SERGE PACOME ET monsieur KONE FAGNANGA DRISSA** ;

Attendu que dans l'exécution de ma mission, nous avons rencontré des difficultés dans l'exécution de l'ordonnance, ce qui m'a conduit à saisir le procureur pour l'en informer ;
Attendu que suite à des échanges entre les parties, ils ont décidé de se rapprocher afin de trouver un règlement Pacific à leur différend par la signature d'un protocole d'accord pour le retrait définitif de monsieur **KONE FAGNANGA DRISSA** dans l'affaire maquis- bar calao moyennant un montant de **quatre (4) millions de Franc CFA** ;

C'est pourquoi, nous sollicitons le tribunal le rabat du délibéré pour produire ledit protocole intervenu entre les parties afin sursoir à la poursuite contre le sieur **KONE GBELE SERGE PACOME**.

Dans l'attente d'une suite favorable veuillez agréer monsieur le Président, l'expression de mon profond respect.

Signature

KOUADIO ABO TANOH BIENVENU

MAITRE KOUADIO ABO TANOH BIENVENU
Administrateur du Maquis Bar Calao
Ordonnance N° 19/2020 du Président de la Section
Du Tribunal de Katiola
03 BP 301 BOUAKE 03
0708019450 /0101969332

Bouaké, le 15 décembre 2021

*A Monsieur le Président
de la section du tribunal
de KATIOLA*

Objet : Demande d'un rabat de délibéré

Monsieur le Président,

Nous venons très respectueusement solliciter auprès de votre haute bienveillance un rabat de délibéré prévu pour le 02 février 2022 dans l'affaire :

- **KONE GBELE SERGE PACOME c /**
- **KOUADIO ABO TANOH BIENVENU**
- **KONE FAGNANGA DRISSA**

En effet, par convocation PV n° 190 DU 10/07/201 DE LA GENDARMERIE DE NIAKARA MP c/ **KONE GBELE SERGE PACOME**, Nous sommes invités par substitut du procureur résident près la section du tribunal de Katiola à nous présenter à l'audience du mercredi 15 décembre 2021 pour affaire me concernant ;

Que conformément à l'ordonnance n° 19/2020 du Président de la section du Tribunal de Katiola en date du 23 décembre 2020, j'ai été désigné à l'effet de gérer le maquis CALAO sis à NIAKARA et mettre les ressources en découlant à la disposition de monsieur **KONE GBELE SERGE PACOME ET monsieur KONE FAGNANGA DRISSA** ;

Attendu que dans l'exécution de ma mission, nous avons rencontré des difficultés dans l'exécution de l'ordonnance, ce qui m'a conduit à saisir le procureur pour l'en informer ;
Attendu que suite à des échanges entre les parties, ils ont décidé de se rapprocher afin de trouver un règlement Pacific à leur différend par la signature d'un protocole d'accord pour le retrait définitif de monsieur **KONE FAGNANGA DRISSA** dans l'affaire maquis- bar calao moyennant un montant de **quatre (4) millions de Franc CFA** ;

C'est pourquoi, nous sollicitons le tribunal le rabat du délibéré pour produire ledit protocole intervenu entre les parties afin sursoir à la poursuite contre le sieur **KONE GBELE SERGE PACOME**.

Dans l'attente d'une suite favorable veuillez agréer monsieur le Président, l'expression de mon profond respect.

Signature

KOUADIO ABO TANOH BIENVENU